

COUNCIL  
CONSEIL  
CONSEJO

---

**QUINZIEME SESSION**

---

RESOLUTION N° 242 (XV)

(adoptée par le Conseil à sa 140<sup>e</sup> séance, le 24 octobre 1961)

**PLAN D'OPERATIONS, BUDGET ET  
PLAN DE DEPENSES POUR 1961 : DEUXIEME REVISION**

*Le Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes,*

*Ayant reçu et examiné le plan d'opérations, le budget et le plan de dépenses pour 1961 : deuxième révision (MC/483) ainsi que les observations formulées à ce sujet par le Comité exécutif et figurant dans le document MC/482/Rev.1,*

*Décide :*

1. d'approuver le plan d'opérations proposé pour 1961 : deuxième révision ;
2. d'adopter le budget et le plan de dépenses proposés pour 1961: deuxième révision, arrêtés à 22.411.410 dollars des Etats-Unis pour la partie relative aux opérations et à 2.874.000 dollars des Etats-Unis pour la partie administrative ;
3. d'autoriser le Directeur à contracter des engagements et à effectuer des dépenses au titre du plan de dépenses jusqu'à concurrence des ressources assurées qui seront disponibles pour chaque section du budget.